

# Campagne de parrainage Arop 17/18

## Mode d'emploi

Vous souhaitez parrainer de nouveaux membres Arop ? Voici toutes les informations dont vous avez besoin :

### Quand ?

Du 17 avril au 17 juillet 2018.

### Qui ?

**Le Parrain** : tout membre de l'Arop (toutes catégories confondues) bénéficiant d'une adhésion 1 ou 2 personnes à jour au moment de la validation de l'adhésion du filleul.

**Le Filleul** : toute personne n'ayant jamais été membre de l'Arop et souscrivant à une adhésion Donateur, Bienfaiteur ou Mécène dans le délai de la campagne.

### Comment ?

- 1 - Communiquez le nom de votre filleul par mail à [parrainage@arop.operadeparis.fr](mailto:parrainage@arop.operadeparis.fr) ou par téléphone au 01 58 18 65 28.
- 2 - Invitez votre filleul à procéder à son adhésion par [bulletin papier](#) ou en ligne sur notre site internet : <https://arop.operadeparis.fr/devenir-membre>
- 3 - Une fois son adhésion validée, nous vous confirmerons votre nouveau statut de Parrain Arop.
- 4 - Renouvelez l'expérience avec autant de filleuls que vous le souhaitez !

A l'issue de la campagne, des avantages exclusifs vous seront proposés en tenant compte du nombre de filleuls que vous aurez parrainés.

Partagez votre histoire d'Arop autour de vous et aidez-nous à en écrire de nouvelles : partagez le film de la campagne via le lien suivant <https://youtu.be/h3L1e-FIVZghi>

**A vous de jouer !**  
**#monhistoiredarop**